LA SOIE
Innovation, performance & quality

PREMIERE COMMUNICATION SUR LE PROGRES

GLOBAL COMPACT
LA SOIE 2018-2019

GLOBAL COMPACT
LA SOIE 2018-2019

DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT DES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT
ATTESTATION
LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT
PRÉSENTATION DE LA SOIE

CHAPITRE 1 : LES DROITS DE L'HOMME
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

CHAPITRE 2 : LES DROITS DU TRAVAIL
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

CHAPITRE 3 : LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

CHAPITRE 4 : LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
- *LES PRINCIPES*
- *L'ENGAGEMENT DE LA SOIE*
- *LES ACTIONS PREVUES*
- *LES RÉALISATIONS ET LEURS RÉSULTATS*

LA SOIE
Innovation, performance & quality

ATTESTATION
DU13/10/2019

Je soussigné, Monsieur YASSINE NEGUIR, Directeur Général de la société LA SOSIE, Atteste maintenir mon engagement à respecter les dix principes du Pac Mondial des Nations Unies dont je suis signataire au nom de la compagnie LA SOIE depuis 1999.

I undersigned, Mister YASSINE NEGUIR Chief Executive Officer of compagnie LASOIE, attest maintain my commitment to respect the ten principles of the United Nations Global Compact having signed it for the Compagnie LA SOIE in 1999.

LA SOIE
Innovation, performance & quality

DÉCLARATION DE SOUTIEN DU DIRIGEANT DES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT DU 13/08/2018

H.E. António Guterres
Secrétaire Général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général, J'ai l'honneur de vous confirmer que La Soie soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. La Soie fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes. Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'*un an* maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1.Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)

2.Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

3.Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Yassine NEGUIR
Directeur Générale

LA SOIE-NEYME SAS
S.A.S. au Capital de 6.080.000 €
20, avenue Kléber - 75116 PARIS
Tél. 01.41.10.43.60 - Fax 01.45.02.81.09
SIRET 552 103 103 00065 - APE 1310Z
N° TVA FR 80 552 103 103

Les 10 De Global Compact Des Nations Unies

DROITS DE L'HOMME

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Principe N°2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

ENVIRONNEMENT

Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Principe N°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Principe N°9 : Les entreprises sont invitées à à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

LA SOIE
Innovation, performance
& quality

PRÉSENTATION DE LA SOIE

Domaine d'application

LA SOIE : commercialisation et vente de fils industriels, de tresses, filets, sangles (naturels, artificiels, synthétiques), de tricotage et de petites pièces plastiques injectées ou surmoulées pour l'industrie et l'automobile.

Fabrication et cession interne de fil à coudre technique, de tresses, de cordons tresses, de sangles, de filets automobile, de pièces plastiques injectées et assemblage d'articles de loisirs

Industrialisation et Fabrication de fil à coudre technique, de tresses, de cordons (tressage et surmoulage), des sangles, des filets et de pièces plastiques injectées .

Nos Références :

Profil De La Société LA SOIE

Opérateur industriel spécialisé dans la conception et la fabrication d'articles textiles techniques

Une équipe de R & D composée de plus de 20 ingénieurs textiles / matériaux / procédés

Une plateforme industrielle multi-process combinant différents moyens de production

Culture francophone / européenne associée à une production d'EUROMED

Fiabilité industrielle découlant d'une forte activité automobile - Conforme 6 sigma

Un système qualité robuste certifié IATF 16949v2016

Services de qualité-prix validés par nos principaux comptes leaders sur leurs marchés

Profil De La Société LA SOIE

LA SOIE fait partie d'un groupe familial impliqué dans les activités industrielles et de distribution

LA SOIE: 700 employees

Chiffre d'affaire 2019: 14.5M€

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Vision

Développement / industrialisation accéléré et production de lots de produits textiles techniques de taille petite à moyenne pour les grandes entreprises industrielles ou grand public (B to B).

LA SOIE
Innovation, performance & quality

GAMMME DE PRODUITS

INDUSTRY

Fils à coudre (Polyamide et Polyester)

Tresses

Produit spécial tricot atomiseur à bulbe tricoté APTAR

Gants de protection tricotés et cousus

AUTOMOTIVE

Cordes coupées et cousues surmoulées

Sangles automobiles **(tous matériaux)**

Filets d'automobile

Divers composants automobiles

OUTDOOR

Tresses de pêche

Sacs à dos et sacs de sport

Guêtre

Tir à l'arc

Equipements de pêches

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Activités

- Organisation en 9 divisions (BU): - Textile technique:
- 1. ASSEMBLAGE
- 2. Gant
- 3. Tressage
- 3. Tricot - Textile de service:
- 4. HS
- 5. Pêche
- 6. Fonderie
- 7. Injection et moulage en plastique
- 8. Fil
- 9. GALVOPLASTIQUE

Processus LA SOIE

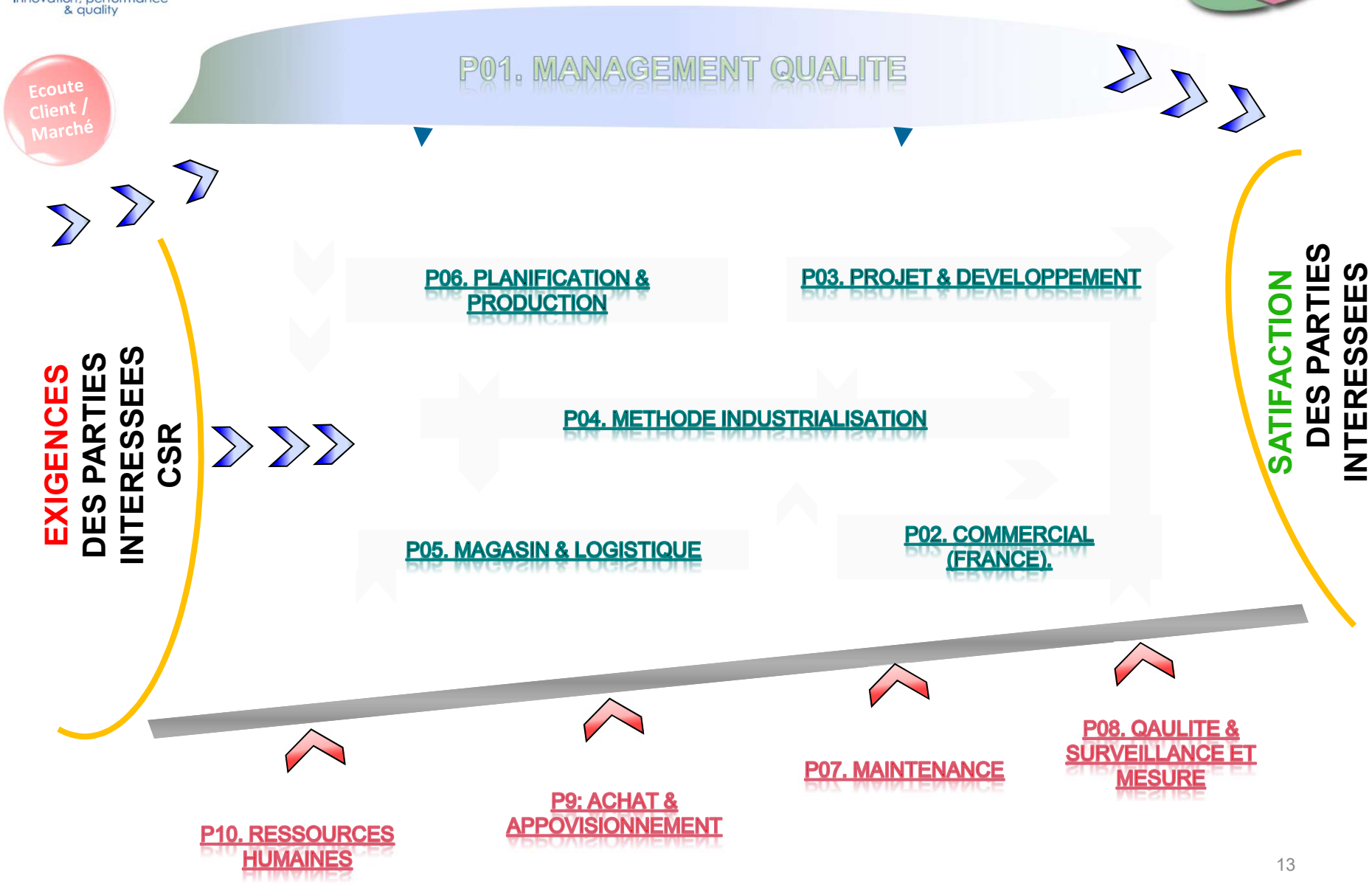

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Déploiement de notre approche processus du système de Management de la qualité et environnementale (SMQE);

- Définir et valider la cartographie des processus
- Décrire la politique qualité

- Décrire les processus
- Analyser les risques liés à chaque processus et les prendre en compte
- Mettre en place les processus et les appliquer

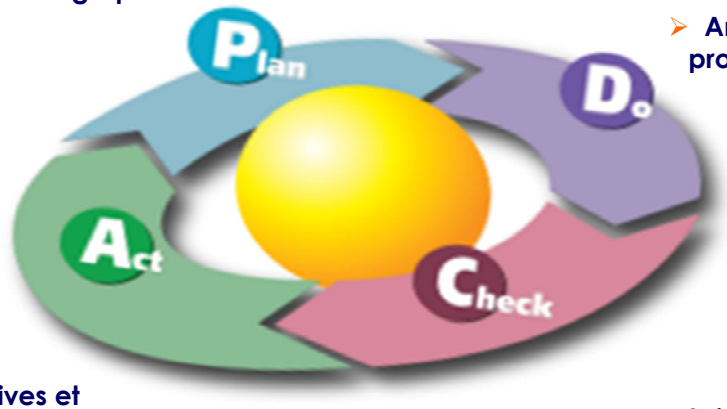

Système Qualité

- Améliorer continuellement

- Auditer le système

- Actions correctives et préventives

- Suivre la performance des processus
- Revue de direction

Roue de DEMING	
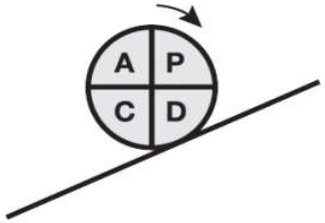	P: Plan (planifier) D: Do (mettre en application) C: Check (surveiller) A: Act (Standartiser et améliorer)

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Opérations et chiffres clés

- Société créée en 1897
- La filiale de production tunisienne LA SOIE créée en 1999
- Chiffre d'affaires consolidé en 2019 est de 14,5 M € (Taux de croissance cumulé sur 3 ans [CAGR]:> 15%).
- Concentrez sur les grands comptes clients: 10 principaux clients = 90% de chiffre d'affaires
- 400 clients en tout
- 700 employés
- France: Front & back office / Ventes & marketing / Supply chain (04employés)
- Tunisie: R & D / Développement produit / Industrialisation / Production / Qualité / Admin & ERP
- 3 sites de production en Tunisie autour de la ville de Monastir: principal site industriel (Bodheur) / atelier de couture lourde (Lamta) / atelier de matelassage du cuir (Monastir)
- Certifié IATF 16949v2016
- - Audits sociaux, environnementaux et industriels fréquents menés par nos principaux clients industriels Bonne santé financière.

LA SOIE
Innovation, performance
& quality

CHAPITRE 1
LES DROITS DE L'HOMME

LA SOIE
Innovation, performance & quality

DROITS DE L'HOMME

PRINCIPES

Principe N°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

Engagement:

LA SOIE est une société multinationale franco-tunisienne, qui respecte le cadre législatif Tunisien et Français, afin d'honorer ces expédition vers toute l'Europe

et s'engage à réaffirmer son engagement pour promouvoir et respecter les droits de l'homme les règles internationales éditées par l'ONU.

Actions Prévues:

- Protéger et promouvoir les droits de l'Homme et l'ensemble des libertés fondamentales auprès de nos sphères d'influence (PIP) : partenaires commerciaux, fournisseurs et prestataires, collaborateurs, clients.
- Instaurer une culture du respect des droits de l'homme par l'organisation de plusieurs forums au profit du personnel de l'entreprise
- Vulgarisation de la connaissance des droits de l'homme par la diffusion de slogans se rapportant à ces droits
- Invitation du personnel à prendre part aux différentes manifestations qui ont lieu dans le pays le 10 Décembre de chaque année en commémoration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

PRINCIPES

LA SOIE
Innovation, performance & quality

RÉALISATIONS:

- Diffusion d'une charte relative à l'abolition du travail des enfants auprès des fournisseurs et des (PIP) parties intéressées pertinentes.
- Meilleure connaissance, par le personnel LA SOIE de la portée des Droits de l'Homme
- Pilotage réalisé par notre responsable HRP en concertation avec nos cadres (Responsable : RH/BU/QUALITE) de LA SOIE, de plusieurs ateliers pour vulgariser les principes concernant les droits de l'homme
- Faire participer nos personnels à prendre part aux différentes manifestations qui ont lieu dans le pays le 10 Décembre de chaque année en commémoration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

DROITS DE L'HOMME

Principe N°2 : Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Engagement:

- LA SOIE déclare et réaffirme son engagement pour défendre et ne pas être une source de violation des droits de l'homme.

Actions Prévues:

- LA SOIE déclare et réaffirme son engagement permanent pour ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme de quelque manière que ce soit
- Étude de prise en compte lors de sélection des fournisseurs et lors de leurs évaluations , via un questionnaire, de vérifier leur engagement au Pacte Mondial de l'ONU

Réalisation:

- Une large diffusion de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme surtout lors de la célébration du 70ème anniversaire de cette déclaration
- Étude de prise en compte lors de sélection des fournisseurs et lors de leurs évaluations , via un questionnaire, de vérifier leur engagement au Pacte Mondial de l'ONU

LA SOIE
Innovation, performance & quality

CHAPITRE 2
NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Engagement:

- Affirmation du principe : LA SOIE réaffirme son engagement à respecter le droit syndical sans aucune restriction.

Actions Prévues:

- Encouragement de la Direction Générale de toutes les structures du dialogue social qui sont actuellement : la commission consultative d'entreprise et le comité de santé et de sécurité au travail
- Tenir des réunion par la commission consultative d'entreprise.
- Tenir des réunions périodique par le comité de santé et de sécurité au travail qui est une émanation de la commission consultative d'entreprise pilotée par notre responsable HRP.
- Lancement en 2018 d'une revue (trait d'union) pour promouvoir le dialogue et le contacte entre les différentes composantes du personnel.

Réalisation:

- Présence des instances représentatives du personnel, climat de travail est serein, pas de grève
- Les conditions du travail sont favorables aux initiatives émanant du personnel
- Mise en place d'un tableau d'affichage dans les espaces communs des bâtiments d'administration pour relayer les informations importantes suite des réunions périodique par le comité de santé et de sécurité au travail .
- Le taux d'absentéisme est en baisse relative par rapport à l'exercice précédent 2017 → 10 Accidents de travail en 2018 → 06 accidents de travail qui représente une démunissions significatif de 40%

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Engagement:

Affirmation du principe : LA SOIE condamne avec force, rejette et bannit toute forme de travail forcé ou obligatoire et veille au respect de la liberté du travail.

Actions **Prévues:**

- LASOIE continue à recruter tout son personnel soit par des CDD soit par des CDI qui précisent la durée de la période de stage, les conditions de cessation du contrat et les droits et devoirs qui en découlent ; le tout en conformité avec les dispositions du code du travail et de la convention collective sectorielle applicable à l'entreprise.
- Tous les recrutements sont effectués à travers l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant et les sites spécialisés en la matière ou par candidature spontanées.
- Affichage de l'horaire du travail et la convention collective du secteur de travail de textile
- Planification du congé annuel par rapport à la convention collective du secteur de travail de textile.

Réalisation:

- Diminution de taux de « TURN OVER » suite à bon lieu sociale et conviviable pour bine travailler
- La jeunesse des encadrements et des opérateurs à permis de donner plus de motivations et d'impacte sur la réussite de nos projets.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants .

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Engagement:

- Affirmation du principe : LA SOIE réaffirme son engagement de respecter les dispositions de la législation nationale concernant l'interdiction du travail des enfants et les conventions internationales appropriées ratifiées par la Tunisie.

Actions Prévues:

- Tous les apprentis sont régis par des contrats d'apprentissage cosignés par les trois parties (le jeune apprenant, l'entreprise et le bureau de l'apprentissage qui relève du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi).
- Le bureau de l'apprentissage, qui relève du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, assure un contrôle fréquent de la formation des apprentis.
- L'accès à l'entreprise est interdit au mois de 16 ans

Réalisation:

- Aucun enfant n'est engagé dans notre entreprise tant qu'il n'a pas atteint l'âge légal de travailler dans l'industrie
- Un seul apprentis sous contrat a été signalé en 2018.
- Affichage et formation des gardiens au niveau des accès de l'usine « Interdiction d'entrer de tout individu qui a l'âge < Ou = à 16ans » la personne qui se présente à LA SOIE devrait présenter un document d'identité officiel au service de gardiennage.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe N°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Engagement:

- Affirmation du principe : LA SOIE réaffirme son engagement de condamner toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

D'ailleurs il est judicieux de rappeler qu'en application de la convention collective sectorielle les recrutements, les rémunérations, les avancements et les promotions sont effectués sans aucune discrimination.

Actions Prévues:

- LA SOIE : Renforcement des équipes et des encadrements (Homme & Femme) en 2018 par des recrutements de compétences au niveau cadres et opérateurs qui résident en proximité de l'usine et des autres villes.
- Application stricte du principe de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Réalisation:

- les femmes promues en 2017 ont été toutes confirmées en 2018 dans leurs postes d'encadrement et au niveau opérateurs.
- L'encadrement féminin au sein de l'entreprise est actuellement de 40 %.

LA SOIE
Innovation, performance & quality

CHAPITRE 3
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

Principe N°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Engagement:

L'adoption de l'approche de précaution dans la gestion du risque environnemental associé à notre activité est compatible avec notre principe de prévention « mieux vaut prévenir que guérir » ; car améliorer notre performance environnementale aura un impact positif sur la performance globale.

Actions Prévues:

- Séparation des réseaux des eaux usées de ceux des eaux pluviales.
- Mise en place d'un traitement sélective des déchets au sein des BU.
- Mise place un emplacement pour évacuation des déchets.
- Faire des conventions avec des collecteurs de déchets qui sont agréé.

Réalisation:

- Traitement de l'eau usé dans un centre d'assainissement afin d'apurer l'eau.
- Chaque BU est doté par des poubelles sélectives sur les quelles est mentionné la nature de déchets à évacuer (Souilles/batteries/Papiers…).
- Des collecteurs de déchets chacun d'eux ont mis à la disposition de LA SOIE une benne dans laquelle un ouvrier fait déposer dedans les déchets prévus.
- Des contrats sont élaborés avec des collecteurs de déchets qui sont agréés suivis et mise en place par le responsable HRP LA SOIE.

Principe N°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Engagement:

Notre stratégie vise la réconciliation de nos objectifs économiques et de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et en cohérence avec les objectifs du Pacte Mondial et de la COP 21 tenue à Paris en décembre 2015, la COP 22 organisée à Marrakech en 2016 et la COP23 tenue à Berlin en 2017 et la COP24 tenue récemment à Varsovie.

Actions Prévues:

- Consolidation du système de tri sélectif et de recyclage des déchets
- Consolidation du système de collecte des huiles usées,
- Utilisation des produits non nocifs à l'environnement

Réalisation:

- Réduire les déchets en ajustement la consommation des consommables suivis à réaliser par notre ERP
- Faire une convention avec un collecteur de déchets agréé pour collecter les huiles usées au lieu d'un collecteur qui n'est pas agréé.

Principe N°9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LA SOIE
Innovation, performance & quality

Engagement:

- L'adopté d'une politique du principe d'amélioration continue nous incite à considérer l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies y compris les technologies écologiquement rationnelles comme un choix stratégique qui influence le développement et la pérennité de notre entreprise à long terme.

Actions Prévues:

- Sensibilisation du personnel technique pour participer aux séminaires organisés par les agences spécialisées.
- Exigences imposées aux fournisseurs pour nous présenter des produits respectueux de l'environnement.
- Instaurer l'énergie renouvelable .
- Amélioration des locaux de stockage des produits approvisionnés
- Planifier la mise en place d'un système qualité qui répons au référentiel ISO14001

Réalisation:

- Mise emplacement d'un planning de formation pour implantation d'un système qualité qui répond aux exigence de l'ISO 14001.
- Certificat de site LA SOIE ISO 14001 Prévue fin 2019

LA SOIE
Innovation, performance & quality

CHAPITRE 4
LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe N°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

LA SOIE
Innovation, performance & quality

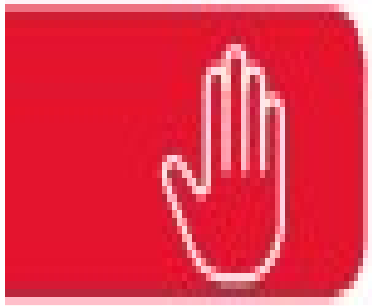

Engagement:

La direction générale de LA SOIE s'engage solennellement à combattre la corruption sous toutes ses formes et quelques soit le prix à payer.
Cet engagement a été renforcé par les principes véhiculés par la révolution tunisienne et la mise en place par les pouvoirs publics de l'Instance Tunisienne de Lutte contre la Corruption.

Actions Prévues:

- Des instructions fermes sont données aux responsables des achats et aux personnels de LA SOIE pour combattre ce fléau et dénoncer toute tentative de corruption.
- Prise en compte dans la politique qualité de LA SOIE, la lutte contre toute sorte ou acte de corruption

Réalisation:

- Aucune plainte de corruption n'a été reçue jusqu'à ce jour mettant en cause le personnel de LA SOIE,
- Formation du personnel de LA SOIE par rapport à la politique qualité qui prend en compte la lutte contre la corruption ains que les nouveau recrues.